



Mention : **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation [MEEF] - second degré**

Validation : **Diplôme national bac +5**

[suivant les disciplines, en convention avec l'Université d'Angers ou en jury rectoral]



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le master MEEF 2nd degré prépare aux concours de professeur de collège et de lycée, dans l'enseignement catholique et public, pour devenir professeur notamment dans les disciplines suivantes : anglais | arts plastiques | éducation musicale et chant choral | espagnol | histoire géographie | lettres modernes | lettres classiques | mathématiques | numérique et sciences informatiques | sciences de la vie et de la Terre | sciences économiques et sociales.

Il permet de :

- développer une expertise des apprentissages, des compétences et savoir être indispensables à l'exercice du métier d'enseignant
- acquérir des connaissances approfondies dans la discipline choisie
- comprendre le contexte professionnel de l'enseignement secondaire
- initier une démarche de recherche en lien avec une question professionnelle
- se préparer aux épreuves du concours

Pour les autres disciplines d'enseignement, prendre contact directement avec l'IFUCOME.

AIDE À LA RÉUSSITE

L'étudiant, au cœur du dispositif pédagogique

- une équipe pédagogique disponible et à l'écoute
- 2/3 des cours en travaux dirigés avec 30 étudiants maxi pour faciliter l'acquisition des connaissances et la participation active des étudiants
- une hybridation raisonnée des cours entre les sites mettant en œuvre le master MEEF et ouvrant à de nouvelles modalités pédagogiques

Une professionnalisation effective dès le M1

- stages obligatoires chaque année
- intervention de professionnels tout au long du cursus

LES + DE LA FORMATION

Concours du privé ou du public au choix

L'étudiant(e) inscrit à l'IFUCOME peut se présenter aux concours du CAFEP pour enseigner en établissement privé ou du CAPES pour enseigner en établissement public. Les épreuves du public et du privé sont les mêmes.

Des taux de réussite aux concours supérieurs à la moyenne nationale

Les taux de réussite aux concours (CAPES ou CAFEP) sont plus élevés à l'IFUCOME/Faculté d'éducation qu'au niveau national : 36% contre 27% au CAPES et 21% au CAFEP (chiffres 2019).

Un suivi personnalisé qui donne d'excellents taux de réussite au master

Plus de 92 % des étudiants du master obtiennent leur diplôme, grâce à des promotions à taille humaine et un accompagnement personnalisé par un responsable de formation tout au long du cursus.

Un poste assuré dès l'obtention du master

Tous les étudiants diplômés du master MEEF obtiennent un poste dans l'enseignement, comme titulaire ou remplaçant selon la réussite au concours.

MÉTIERS ET SECTEURS

Professeur de collège ou lycée dans l'enseignement catholique ou dans l'enseignement public :

- professeur d'anglais
- professeur d'arts plastiques
- professeur d'éducation musicale et chant choral
- professeur d'espagnol
- professeur d'histoire géographie
- professeur de lettres modernes
- professeur de lettres classiques
- professeur de mathématiques
- professeur de numérique et sciences informatiques
- professeur de sciences de la vie et de la Terre
- professeur de sciences économiques et sociales
- professeur dans une autre discipline

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

- ISFEC - Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique
- Collèges et lycées de l'enseignement catholique

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements des 2 années de master sont organisés autour de 3 blocs. Chaque bloc est constitué de 2 unités d'enseignement qui permettront de développer, dans une progressivité, les compétences métiers et les savoirs nécessaires à la préparation des concours de l'enseignement.

VALIDATION DU MASTER

Le master se prépare en deux ans (4 semestres de 30 crédits ECTS chacun). Pour valider le master, l'étudiant doit obtenir 120 crédits ECTS.

ÉVALUATION DU MASTER

Tout au long du cursus, en M1 et en M2, les étudiants sont évalués par diverses productions : écrits, dossiers individuels ou de groupe, oraux, mémoire et soutenance.

CONCOURS ENSEIGNEMENT 2nd DEGRÉ

À partir de 2022, en parallèle du M2, l'étudiant(e) présente le concours de professeur(e) du second degré dans la discipline choisie :

- le **CAPES** (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ou le **CAPLP public** (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel) pour enseigner dans un **collège ou lycée public**
- le **CAFEP** (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé) ou le **CAPLP privé** pour enseigner dans un collège ou lycée privé sous contrat (enseignement catholique)

PROGRAMME

MASTER 1 et 2 [SEMESTRES 1 à 4] 120 CRÉDITS ECTS

BLOC A : ENSEIGNANT ACTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Comprendre son contexte professionnel
- Maîtriser une langue vivante

BLOC B : ENSEIGNANT PILOTE DE SON ENSEIGNEMENT

- Maîtriser les savoirs et contenus disciplinaires
- Développer une expertise des apprentissages

BLOC C : ENSEIGNANT RÉFLEXIF

- Initier une démarche de recherche
- Adopter une pratique réflexive dans le cadre d'un développement professionnel en lien avec le stage

STAGES

■ MASTER 1

6 semaines de stage de pratique accompagnée
4 à 5 semaines de stage en responsabilité (rémunéré) ou de pratique accompagnée (pouvant faire l'objet d'une gratification)

■ MASTER 2

7 à 8 semaines de stage en responsabilité (rémunéré) ou de pratique accompagnée (pouvant faire l'objet d'une gratification)

APRÈS VALIDATION DU MASTER

Soit l'étudiant(e) est lauréat(e) du concours

IL/ELLE EST ENSEIGNANT(E)-STAGIAIRE, PAYÉ(E) À PLEIN TEMPS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT OU DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Affecté(e) dans un collège ou lycée où il/elle a en responsabilité des classes
- Accompagné(e) par un(e) tuteur/trice
- Suit des formations en ISFEC ou en INSPÉ pour préparer sa certification
- Si le stage est validé, l'étudiant(e) devient enseignant(e) titulaire

Soit l'étudiant(e) n'est pas lauréat(e) du concours

IL/ELLE PEUT ENSEIGNER COMME SUPPLÉANT(E) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT OU COMME VACATAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Il/elle peut repasser le concours externe et/ou au bout de trois ans se présenter au concours en interne
- Après réussite au concours, il/elle devient enseignant(e) stagiaire pendant un an
- Évalué(e) positivement à la fin de son année d'enseignant(e) stagiaire : il/elle devient alors enseignant(e) titulaire.

INSCRIPTION

De plein droit :

- En **M1** : pour les titulaires d'une licence liée à la discipline d'enseignement envisagée

Sur dossier/commission :

- Validation des études supérieures (VES)
- validation des acquis de l'expérience (VAE)

FRAIS DE SCOLARITÉ

à titre indicatif tarifs 2021/2022

- 1 500 €
- Possibilité d'obtenir une Bourse d'État
- Formation continue : tarif sur demande
Contacter la faculté d'Éducation

Renseignements

emmanuelle.lochu@uco.fr | 02 41 81 66 48
germaine.pepin@uco.fr | 02 41 81 66 15

uco.fr

